

Défendons nos emplois : Action nationale à Paris le 10 novembre



Le 22 octobre 30 000 personnes venant de toute la France ont manifesté à Paris pour la défense de l'emploi dans l'industrie, à l'appel de la CGT, et avec le soutien de Solidaires. Une délégation de ST&STE (Paris, Grenoble, Crolles, Tours, Rousset) y était.

Le 10 novembre, nous voulons réaliser avec la CFDT une action centrée sur l'emploi dans ST en essayant de l'étendre à la micro-électronique.

Pourquoi nous sommes opposés aux départs volontaires à STE

Jeudi 29, la direction met à signature des syndicats son accord de « plan de départs volontaires et anticipés dans STE ». La CFDT et la CGT ont décidé de s'opposer à ce texte. Ce qui devrait entraîner sa non-application.

De juin à septembre, la direction proposait -sur la demande des collègues de Caen - deux accords. L'un concernait Caen, l'autre les « 50 » départs dans le reste de STE. Mi- septembre, ST a fait volte-face et a décidé : « on fait un seul accord ». Conséquence : si cet accord existe, il y a départs volontaires pour les 50 ET pour Caen. Or les collègues de Caen sont totalement contre. **Et ceci est une raison déterminante pour empêcher l'application de ce texte.** En plus de notre désaccord de fond sur la logique de suppressions d'emplois présente dans les départs « volontaires ».

LES CAENNAIS PAS D'ACCORD

A Caen, les salariés veulent que soient REELLEMENT examinées les possibilités de continuation du site avec maintien dans STE, reprise de l'activité RF au sein de ST, ou au pire dans une autre société. Ils ont engagé une action en justice jugeant à juste titre que les informations données dans les CE et CCE étaient incomplètes. Jugement le 12/11.

Ils ont besoin de maintenir leur collectivité de travail. En évitant que ne partent tout de suite les personnes les plus compétentes techniquement, les autres restant sans perspective autre que retrouver difficilement du travail ailleurs. **Les caennais veulent une solution globale.** Ils soulignent que leur contexte, les départs « volontaires » pourraient se traduire par beaucoup de projets « bidon », dangereux pour les salariés.

LA « MANIP » DE LA DIRECTION

Pourquoi la direction a-t-elle mixé les deux accords ? Elle espérait sans doute que nous

subirions la pression des personnes qui veulent partir hors-Caen. La CGC a d'ailleurs demandé dans ses panneaux aux salariés « volontaires » de nous écrire en ce sens.

Pour la CGT, il faut maintenir le cap sur la défense des emplois, à Caen et dans l'ensemble de ST&STE.

Un point de droit suite à une loi de 2009 :

Pour s'appliquer, un accord doit être signé par un ou plusieurs syndicats qui représentent plus de 30% des voix aux élections professionnelles. Si la CGC signe, ce sera valable.

Une nouvelle disposition a été prévue : un ou plusieurs syndicats qui représentent plus de 50% des voix aux élections peuvent s'y opposer. **S'ils le font, l'accord ne s'applique pas.**

La CGT et la CFDT représentent ensemble plus de 50% de l'UES ST&STE

FACE AUX RESTRUCTURATIONS FINANCIERES QUI MENACENT

Après la période de chômage partiel, la production a repris sur les sites industriels de ST. A Rousset, il y a même quelques embauches. L'AVENIR industriel n'est cependant pas clair. Sur notre site, nous avons des craintes par exemple à TVM, ou un produit est par exemple sous traité plutôt que développé en interne.

La grosse affaire demeure les 246 emplois supprimés à STE. Caen, les 100 sous-traitants (où en prime, il n'y a pas d'indemnités car pas de PSE...) et les « 50 » hors Caen. Aucune vraie justification économique n'a été donnée. Il s'agit de calculs purement financiers. Cette logique financière menaçante continue dans les dernières déclarations des PDG de STE et de ST.

Il faut se mobiliser contre les suppressions annoncées, dont les « 50 » mais aussi contre cette logique qui porte d'autres restructurations.

Et exiger à la place un **DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES CONDITIONS SOCIALES MEILLEURES**

Faut-il « tous partir » ? Ou bien pouvons nous agir pour maintenir nos emplois, notre industrie ?

D'un côté, l'Etat, les collectivités locales, l'Europe, donnent beaucoup d'argent à ST&STE pour CREER des emplois, développer la R&D et l'industrie.

De l'autre ST&STE prennent une part de cet argent public pour supprimer des emplois, y compris par le biais des départs « volontaires ».

Ce détournement est-il acceptable ?

Peut-on aider une entreprise parce qu'elle est jugée stratégique et tolérer en même temps qu'elle supprime des emplois ?

Toutes les compétences peuvent être réutilisées si on veut DEVELOPPER une activité, une industrie SUR LE LONG TERME. Une entreprise comme STE issue d'une fusion de trois sociétés ne peut être « rentable » en un an !

La micro-électronique est aujourd'hui en grand danger en France (et plus largement en Europe). Les entreprises empochent des sommes importantes mais **poursuivent** leurs stratégies de rentabilisation, délocalisation etc. Ce pour respecter les désirs des actionnaires et des marchés boursiers. Cette situation n'est pas propre à ST&STE. Mais il faut réagir.

L'industrie reste une source indispensable de création de richesses. C'était le sens de la manifestation CGT du 22 octobre à Paris, pour la défense des emplois dans l'industrie. C'est aussi le sens de l'action du 10 novembre pour stopper le déclin de l'emploi dans la micro-électronique.

Pour dire qu'il y a des choses à faire dans cette industrie, et de l'emploi utile à créer.

Nous voulons que ST nous donne envie de rester et non de partir :

- Un respect des droits à CONGES
- Une FORMATION adaptée à nos besoins
- Un SALAIRE adapté à nos besoins
- Un TRAVAIL adapté à notre ENVIE DE RESPECTER L'ENVIRONNEMENT

Notre industrie aura un avenir si **ELLE RESPECTE SES SALARIES AU LIEU DE LES UTILISER** pour une stratégie financière et l'enrichissement de quelques actionnaires

Manipulations de la Direction :

L'annonce des suppressions d'emplois a arrêté dans STE le plan GPEM, bloquant ainsi les salariés qui avaient des projets pour partir.

Elle fait un chantage à la revitalisation du bassin de CAEN - une obligation légale - en disant qu'elle va diviser la somme d'argent par trois si les syndicats ne sont pas « d'accord » pour accepter les départs volontaires.

Autre chantage : elle proclame que si l'accord n'est pas signé, elle ferait « moins » dans un plan social.

Elle refuse d'examiner sérieusement la continuation du site de CAEN, en utilisant les compétences RF dans ST, comme l'ont proposé les collègues de Caen.

Elle se garde la possibilité de refuser les demandes de départ individuel à sa guise.

Enfin, nous avons demandé à la Direction, si elle acceptait de se « contenter » du plan de départs volontaires même si les « objectifs » n'étaient pas atteints. Elle a refusé, se laissant la possibilité de faire un PSE et de désigner des licenciés, à Caen et ailleurs.

La CGT écrit à la DRH

*Depuis l'annonce de la restructuration STE, vous avez **encouragé** dans leurs démarches un certain nombre de salariés qui vous avaient fait part de projets de départ, formation etc. en **présupposant** qu'un accord "départs volontaires" serait mis en place en octobre. (...)*

*Dans le cas où cet accord ne verrait pas le jour, nous vous demandons de prendre les mesures nécessaires pour respecter les engagements que vous avez de fait pris avec eux, pour leur permettre de poursuivre correctement les démarches qu'ils ont engagées (formation etc.) **avec votre accord.***

<http://www.sauvonslesitedecaen.fr>

Pour suivre la lutte de Caen ...

<http://cgt-st.org/>

Sur le site CGT ST, positions sur la rémunération variable, la surveillance vidéo...